



Commune
du HEZO

Recensement de la population 2024

www.le-recensement-et-moi.fr

RECRUTEMENT DE 3 AGENTS RECENSEURS

Le recensement de la population du HEZO se déroulera du **18 janvier au 17 février 2024**. La Commune recrute donc 3 agents recenseurs qui seront placés sous l'autorité du coordonnateur communal et seront chargés :

- De participer aux formations et à une visite de reconnaissance sur le terrain,
- De distribuer et de collecter les questionnaires à compléter par les habitants,
- De vérifier et de comptabiliser les questionnaires recueillis.

COMPETENCES REQUISES :

- Bonnes capacités relationnelles
- Disponibilité, dynamisme, ténacité et motivation
- Être capable de travailler en équipe
- Maîtrise du français
- Bonne condition physique (marche, déplacements extérieurs en saison hivernale...)
- Disposer d'un moyen de locomotion (voiture, scooter, vélo) et d'un téléphone portable
- Faire preuve de neutralité et de discrétion
- Démontrer un comportement exemplaire

HORAIRES

L'agent recenseur organise lui-même son temps de travail et gère son planning en fonction des adresses à recenser. **Il doit être disponible quotidiennement, principalement en soirée, du lundi au dimanche inclus.**

Formation des agents recenseurs : 2 demi-journées de formation OBLIGATOIRES (dates communiquées ultérieurement par l'INSEE **mais probablement 1^{ère} semaine de janvier**) et 1 semaine de reconnaissance sur le terrain.

La rémunération est calculée en fonction du nombre de questionnaires remplis.

Merci d'adresser votre lettre de motivation et votre CV **avant le 30 novembre 2023** :

- par courrier : Monsieur le Maire, 15 rue Saint-Vincent 56450 LE HEZO
- par mail : accueil@lehezo.fr

Poste à pourvoir début janvier 2024.

NB : Ne peuvent pas être nommés agents recenseurs les personnes en congé parental, en cessation progressive d'activité, en congé de fin d'activité, les fonctionnaires à temps partiel choisis, les préretraités ARPE, les élus de la Commune.